

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 8 octobre 2019

Communiqué de presse

Élection des six juges au tribunal mixte de commerce Second tour de scrutin

Le collège électoral pour l'élection de six juges au tribunal mixte de commerce de Fort-de-France est invité à voter pour un second tour de scrutin.

Les électeurs adresseront leur vote, par correspondance, à la Préfecture - Rue Louis Blanc - Bureau des Élections, BP 647/648 - 97262 FORT DE FRANCE, jusqu'au **lundi 14 octobre 2019**, le cachet de La Poste faisant foi.

Les opérations de dépouillement du vote se dérouleront, le **mardi 15 octobre 2019**, au Palais de Justice de Fort-de-France, siège du tribunal mixte de commerce.

Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT – 05 96 39 39 20 – 06 96 28 34 42

oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Préfet de la Martinique



@prefet972



@Prefet972